

MAIRIE DE BEVONS

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 02/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey, Monsieur PLAUCHE Jonathan

Convocation et affichage : 30/01/2025

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

OBJET : CONVENTION DE LOCATION DU MATERIEL ET DU VEHICULE COMMUNAL DE NOYERS SUR JABRON

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour la convention de location du matériel et du véhicule communal de Noyers sur Jabron, notamment suite au changement du véhicule et du montant des frais de matériel facturés à la Commune.

Il précise que la proposition de convention entre les Commune de Noyers sur Jabron et de Bevons a été transmise préalablement aux Conseillers Municipaux afin d'en prendre connaissance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Adopte la convention de location du matériel et du véhicule communal de Noyers sur Jabron ;**
- **Autorise le Maire à signer cette convention**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
BEVONS le 06 février 2025,
Le Maire,
Marc HUSER

Le secrétaire
Patrick SCOTTI



A blue ink signature of Patrick SCOTTI, the secretary, written in a cursive style.